6 - Déclaration de constitution d'une SARL (M0)

Description

Le M0 est le document Cerfa qui permet de déclarer la création de votre SARL. Il est absolument obligatoire de le remplir, mais rassurez-vous, c'est totalement gratuit. Vous pouvez télécharger le formulaire à cette adresse https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R13752.

Vous devrez y remplir un certain nombre de renseignements relatifs à votre entreprise, votre activité, et au(x) gérant(s). Ce formulaire sera ensuite transmis au centre des impôts, à l'Urssaf, etc...

Mise en place

Vous ne devriez pas avoir de mal à remplir ces informations puisqu'elles concernent l'entreprise que vous créez et son activité, ainsi que vous. Autant d'informations que vous avez déjà renseignées dans les statuts par exemple.

Ce formulaire devra ensuite être déposé avec tous les autres justificatifs et actes de déclaration de votre entreprise, au centre de formalités des entreprises (CFE), afin d'obtenir l'immatriculation de votre société, mais ne vous précipitez pas, nous y reviendrons plus tard.